

Arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux

autonome, sans les risques inhérents à une souveraineté largement illusoire.

Toutefois le fédéralisme ne sera sauvé chez nous qu'à la condition que l'association des deux communautés se fonde sur l'égalité des deux cultures, et sur l'acceptation réciproque des deux langues qui en sont les véhicules. L'avenir du pays pourrait être compromis si, à cause du fanatisme de quelques extrémistes, une majorité de Québécois en venaient à la conclusion qu'ils ne sont plus désirés au Canada, et qu'il n'y a pas de place pour la culture française dans leur propre pays. Déjà, monsieur le président, ils sont blessés à vif par ces irritantes récriminations contre la présence de quelques mots de français sur de prosaïques étiquettes commerciales. Ils s'indignent de l'amertume que l'on met, dans certains milieux, à dénoncer l'expansion des services français de radiotélédiffusion dans tout le pays, ou encore à contester droit de cité au français dans les communications aériennes en plein territoire québécois.

Ces explosions d'intolérance ne sont pas, je le sais bien, le fait d'une majorité d'anglophones, pas plus qu'au Québec l'hostilité à l'égard de l'anglais n'est partagée par une majorité de francophones. Mais il est grand temps que les modérés se fassent entendre et rappellent à ceux qui seraient tentés de l'oublier que le rayonnement d'une culture ne requiert pas l'ostracisme de l'autre. Toutefois, je ne vois pas pourquoi, parce que les Canadiens français sont en minorité, ils devraient à eux seuls subir les inconvénients, si inconvénients il y a vraiment, d'une politique nationale de bilinguisme.

Quand un pays possède, comme le Canada, le rare privilège d'avoir comme langues officielles celles des deux plus grandes cultures de l'ère moderne, c'est avec fierté qu'il doit s'en prévaloir, c'est avec empressement qu'il doit en faire bénéficier toutes ses institutions nationales. A cet égard, le gouvernement fédéral ne doit pas être seul à s'en préoccuper. L'action des provinces est tout aussi impérieuse si nous voulons atteindre à cette égalité linguistique et culturelle sans laquelle le bilinguisme canadien ne sera jamais qu'un slogan vide de substance. Le sort du Canada n'est pas uniquement lié au partage des juridictions entre ses divers gouvernements. Il dépend aussi du sort que nous ferons à nos minorités, que ce soit au Québec ou ailleurs au pays.

Le temps n'est pas encore venu, monsieur le président, d'amorcer auprès des Québécois la grande campagne du référendum, mais il semble que le temps approche. Qu'il me suffise pour l'instant de rappeler aux nouveaux dirigeants du Québec que le mandat qu'ils ont reçu le 15 novembre dernier est celui de préparer ce référendum mais non celui de faire l'indépendance. C'est même en grande partie parce qu'ils ont promis entre-temps de se comporter en loyal gouvernement provincial et non pas en gouvernement souverain que les Québécois leur ont fait confiance. Il ne faudrait pas qu'ils renient la parole donnée. Mais, et c'est par là que je veux terminer, monsieur le président, référendum ou pas, j'ai quant à moi déjà fait mon choix: j'opte pour le Canada!

Des voix: Bravo!

M. Wagner: Tout en restant profondément Québécois, je choisis d'être Canadien parce qu'à l'heure du fédéralisme je ne veux pas marcher contre l'histoire. Je choisis d'être Canadien parce que je veux demeurer fidèle à la volonté de mes pères et faire du Canada tout entier la patrie qu'ils m'ont demandé de servir. Je choisis d'être Canadien parce que je refuse de me

[M. Wagner.]

laisser envoûter par les sirènes d'une souveraineté aléatoire dont les bénéfices ne m'ont pas été démontrés. Je choisis d'être Canadien parce que je refuse de plonger aveuglément dans l'inconnu. Je n'entends pas jouer à la roulette russe l'avenir de mon peuple. Je choisis d'être Canadien parce que mes compatriotes des autres provinces ont besoin d'un Québec canadien.

Des voix: Bravo!

M. Wagner: Ils ont besoin de ce Québec canadien pour survivre et pour conquérir leur place au soleil. Je choisis d'être Canadien parce que je refuse de m'enfermer dans un isolement morbide où le Québec ne serait plus que l'ombre de lui-même, où sa culture et son économie seraient constamment en péril. Je choisis d'être Canadien parce que je ne renonce pas, je ne renonce à aucune partie de mon héritage, parce que j'aime chaque parcelle de ce pays que mes pères ont découvert et bâti. Je choisis d'être Canadien parce que je veux me sentir chez moi dans les paisibles villages des provinces Maritimes, dans les cités industrielles de l'Ontario, dans les vastes plaines de l'Ouest et les majestueuses montagnes de la Côte du Pacifique. Mais j'entends, en retour, qu'on m'y accepte comme un égal et que ma langue maternelle y soit respectée comme un enrichissement du patrimoine canadien.

Je choisis d'être Canadien parce que le Canada, quoi qu'on dise, est une des grandes réalisations de l'histoire, et j'en appelle au témoignage de tant de peuples qui en envient la puissance et le prestige. Je choisis d'être Canadien parce que je trouve au Canada la protection de mes libertés démocratiques et le respect des valeurs culturelles dont on m'a confié le dépôt. Je choisis d'être Canadien parce que, tout compte fait, monsieur le président, la stabilité sociale, le progrès économique, le rayonnement culturel, et même le prestige international du Québec passent par le Canada.

• (1610)

[Traduction]

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, si je suis heurieux de pouvoir parler du bill, je le suis un peu moins de suivre le grand et illustre orateur de Saint-Hyacinthe (M. Wagner) qui vient tout juste de se rasseoir. Je ferai toutefois de mon mieux pour ne pas ennuyer trop de gens. Je suis certain de ne pas pouvoir faire aussi bien que lui. Je dois intervenir parce qu'un bon nombre des ententes fédérales-provinciales que vise la loi sur les arrangements fiscaux relèvent du domaine général de la santé. C'est en ma qualité de critique de mon parti en matière de santé que je veux participer au débat.

Nous avons eu il y a moins d'un an, au sujet de la santé, un très long débat sur ce qui était alors le bill C-68. Ce fut, à mon avis, l'une des premières indications claires de l'attitude du gouvernement qui a créé les difficultés que connaît le pays depuis une dizaine d'années, surtout depuis une couple d'années. Les difficultés dont je veux parler sont celles qui se rapportent à la Confédération, au fait que le pays sous le gouvernement libéral actuel semble en voie de s'effondrer. La plus grande cause du péril que court la Confédération est la maladie dont souffre le gouvernement et dont tous les dirigeants et les gouvernements ont souffert depuis les débuts de l'histoire. Les Grecs qualifiaient cette maladie d'hybris. Le terme convient bien au premier ministre (M. Trudeau), au ministre des Finances (M. Macdonald), au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) et aux